



AFEAS

*Association Féminine d'Éducation et
d'Action Sociale*

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ LORS DES
AUDIENCES PUBLIQUES CONCER-
NANT L'ÉNONCÉ DE POLITIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA
MAIN-D'OEUVRE (GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC)**

Siège social
5999 de Marseille
Montréal
H1N 1K6
Tél: 514 251-1636

*Rédigé par Claire Levasseur
Février 1992*

PRÉSENTATION

Fondée en 1966, l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale (AFEAS) regroupe 25 000 femmes réparties dans toute la province de Québec.

L'Association offre à ses membres des dossiers mensuels d'étude traitant de différents aspects de la vie des femmes, des publications thématiques et une revue. Les dossiers d'étude sont utilisés par les groupes locaux pour une sensibilisation, des discussions et des prises de position. Ils sont à la base d'actions diverses propres à assurer la promotion de la condition féminine.

Si l'AFEAS informe ses membres, elle tient aussi des sessions de formation. Cette formation vise le développement personnel tel l'autonomie, l'acquisition d'habiletés et compétences professionnelles, notamment en animation de groupes.

Le congrès annuel, qui se tient en août, représente un lieu décisionnel. Il est l'occasion de débattre maintes résolutions provenant de toutes les régions, celles qui sont acceptées par l'assemblée générale devenant les positions officielles de l'Association.

L'AFEAS intervient régulièrement auprès des autres partenaires sociaux, associations, institutions et ministères. Nous participons aux consultations publiques et nous sommes membres de regroupements provinciaux. Plusieurs de nos membres siègent sur des conseils d'administration.

L'AFEAS tient à réagir à l'Énoncé de politique sur le développement de la main-d'oeuvre. Même si nous nous réjouissons des buts poursuivis par le document, plusieurs aspects devraient être améliorés pour garantir la représentativité des groupes de femmes dans les structures proposées et l'accès à la formation professionnelle pour toutes les femmes.

LES FEMMES, L'AFÉAS ET LA MAIN-D'OEUVRE

Sans reprendre toutes les statistiques qui font état de la présence des femmes sur le marché de l'emploi, des contextes qui prévalent et des conditions de travail, permettez-nous de rappeler certains constats majeurs.

Selon les statistiques citées dans la politique gouvernementale en matière de condition féminine et dans un exposé de Madame la ministre Violette Trépanier devant la conférence permanente sur l'adaptation de la main-d'oeuvre, le portrait des femmes des années 1990 comprend les caractéristiques suivantes:

Les femmes constituent 50,66% de la population du Québec. Elles représentent 43,7% de la population active et constituent la majorité, soit 70,8% de la main-d'oeuvre à temps partiel.

Le taux d'activité des femmes augmente de façon constante tandis que le taux d'activité des hommes diminue.

Les femmes continuent de gagner moins que les hommes. De plus, l'écart entre les gains des femmes et les gains des hommes s'accroît.

Les femmes interrompent moins longtemps que par le passé leur présence sur le marché du travail lors de la maternité. D'ailleurs, c'est parmi les femmes avec de jeunes enfants que le taux d'activité a le plus progressé.

Les femmes effectuent la moitié des activités productives.

Les progrès accomplis sur le marché du travail n'ont pas été suffisants pour sortir les femmes du cercle de la pauvreté. Encore aujourd'hui, elles forment près de 60% de la population frappée par la pauvreté.

Les femmes profitent peu des programmes de formation en entreprise et sont moins nombreuses que les hommes en formation professionnelle qualifiante.

L'activité professionnelle des femmes, ainsi que leur taux de chômage, sont directement liés à leur niveau de qualification.

Au cours des quinze dernières années, la croissance de la population active due principalement à l'entrée massive des femmes sur le marché du travail a permis au produit intérieur brut (PIB) de faire un bond de 75% et d'augmenter la productivité de 48%.

On estime que d'ici l'an 2000, 80% des nouveaux arrivants sur le marché du travail seront des femmes et des membres de communautés culturelles.

Ces données prouvent éloquemment que les femmes sont concernées par le développement de la main-d'oeuvre. Nous sommes, par mille réalités et mille facettes, les partenaires d'un Québec compétent et compétitif. Comme le soulignait Madame la ministre Violette Trépanier: "*L'économie peut-elle se passer de la main-d'oeuvre féminine?*"

Les membres de l'AFEAS militent depuis toujours en faveur de l'éducation. Non seulement ce terme est-il inclus dans le nom de notre organisme, mais l'éducation et la formation reviennent constamment dans nos discussions et nos travaux. Au fil des années, la formation des enfants et des adultes a fait l'objet de plusieurs résolutions. La formation des membres a été continue: des milliers d'heures sur des thèmes tels que le travail au foyer, le partage des tâches, la situation économique des femmes; un certificat en animation et recherche culturelle suivi par une centaine de membres à l'UQAM; des groupes d'action politique; des ateliers sur l'autonomie personnelle et financière, et d'autres encore.

Par ailleurs, la reconnaissance des acquis a été un important cheval de bataille. Nous avons contribué aux étapes de clarification dans l'élaboration du concept, analysé et appuyé les documents produits sur ce sujet. Nous avons espéré des résultats, suivi tous les rebondissements du dossier et participé à des projets-pilotes (avec le CEGEP St-Jérôme et la Commission de formation professionnelle Laurentides-Lanaudière entre autres). Aujourd'hui, nous suivons l'évolution du dossier de la reconnaissance des compétences.

Consciente des difficultés et des problèmes engendrés par l'accès aux métiers non traditionnels pour les filles et les femmes, l'AFEAS a soutenu dans ses travaux le thème de la formation et de l'orientation des filles pendant quatre (4) ans. Recherche documentaire, enquêtes, compilations statistiques et rencontres de conscientisation nous ont tenues en haleine. Il y a maintenant trois (3) ans, l'AFEAS créait, avec Bell, la Bourse Défi qui encourage l'élargissement du choix de carrière des filles en les aidant à se diriger vers les métiers non traditionnels qui sont garants de succès, comme le souligne l'énoncé de politique.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE ET PLUS ENCORE!

Il est urgent que le Québec mise gagnant sur son économie et ses ressources humaines dès maintenant, avec une vision sur l'avenir aussi. Il est urgent que le développement et la formation de la main-d'oeuvre fassent en sorte que les femmes aient de meilleures conditions d'emploi et que les principes acceptés d'égalité et d'équité deviennent des faits.

Le développement du marché de l'emploi

D'après nous, le développement de la main-d'oeuvre ne peut être envisagé sans qu'il y ait en parallèle un développement du marché de l'emploi. Des gens qualifiés, il y en a beaucoup au Québec! En plus de rechercher l'arrimage de la formation et du marché du travail, il faut élargir celui-ci, il faut viser le plein emploi, cet objectif qu'on hésite encore trop souvent à mettre de l'avant.

Il y a un cycle action/réaction qui comprend marché de l'emploi, main-d'oeuvre et conditions de travail. On peut difficilement agir sur l'un d'entre eux sans toucher aux autres. Il faudra faire en sorte que la stratégie globale qui porte sur la main-d'oeuvre s'insère dans une stratégie globale du travail.

L'importance du partenariat

Monsieur le ministre André Bourbeau nous rappelle que le partenariat représente la caractéristique commune des économies à succès. Il énumère aussi les conditions manquantes pour la réalisation d'un partenariat et celles à instaurer. Nous comptons sur vous, Monsieur Bourbeau, et sur vos collègues pour passer à l'action. Nous devons favoriser une concertation des plus rentables par le biais de structures existantes ou à venir. Plusieurs secteurs d'activités sont menacés, la mondialisation des marchés s'accélère, des régions se meurent et il n'y a pas de nouvelles avenues. Nous ne pouvons plus tergiverser!

Il faut certainement susciter constamment un partenariat avisé et proactif et y collaborer étroitement. Toute multiplication des efforts et des actions ne pourra qu'être bénéfique. Il faut atteindre les femmes dans les sphères qu'elles occupent et les inclure dans les démarches. Il nous semble essentiel que l'Énoncé de politique sur le développement de la main-d'oeuvre n'oublie pas les femmes comme partenaires.

La formation professionnelle

Les femmes représentent plus de 50% de la population. Elles forment 43,7% de la population active. Le taux de chômage est plus élevé dans leurs rangs. Elles occupent actuellement une large part des emplois à temps partiel (70%) et des emplois précaires qui constituent de plus en plus les formes d'emplois disponibles. Pourtant, elles sont encore moins nombreuses à s'engager dans des activités de formation qualifiante.

On peut dire également que beaucoup de nos membres reconnaissent la valeur de la formation professionnelle par:

- leur propre choix de formation comme adulte;
- l'aide et l'appui apportés à leurs adolescents en cheminement;
- la formation recherchée et encouragée par les employés d'entreprises familiales.

Nous pensons également qu'une culture de la formation continue s'impose. Cela nous semble être un objectif de grande valeur! D'après l'AFEAS et les milieux de l'éducation, nous devrions même dire une formation fondamentale poussée, suivie d'une formation continue. Le rehaussement d'une culture générale et de la scolarité profitera à tous. Un pays qui se développe doit enrayer le chômage relié au manque de formation, le décrochage et l'analphabétisme. Pour ce faire, il doit pouvoir compter sur des leaders, hommes et des femmes, qui s'occupent davantage de prospectives.

Il faut créer une diversité d'approches et de mesures. Il faut le faire pour les femmes en général, mais aussi pour celles qui arrivent sur le marché de l'emploi sans être des prestataires de l'assurance-chômage ou de la sécurité du revenu. Les travailleuses au foyer qui entrent sur le marché du travail comptent pour un bon nombre. Elles ne doivent pas être oubliées ou pénalisées par les programmes d'accès au travail.

La réinsertion des femmes au marché du travail

Les travailleuses au foyer sont concernées par des mesures et des services tels:

- l'accueil et la référence;
- la reconnaissance des acquis et des compétences professionnelles;
- les activités de formation préparatoire à l'emploi ou à la formation professionnelle;
- la flexibilité des horaires, l'accès aux bibliothèques, aux laboratoires, aux garderies, à des allocations de logement, de transport...;
- l'adaptation des procédés pédagogiques, du vocabulaire et des syllabus.

Nous applaudissons votre désir de simplifier le processus d'accès à la formation pour les adultes. A l'heure actuelle, il n'est pas facile de s'y retrouver et de persister dans une démarche de formation. Il faut vouloir. L'utilisateur devrait pouvoir accéder à "un gichet unique" lorsqu'il veut des renseignements, des consultations et l'élaboration d'un plan de formation. Cela est particulièrement vrai en région où différents rendez-vous dont on ne connaît pas la nécessité et l'aboutissement peuvent signifier de longs déplacements.

Nous appuyons plus précisément l'idée d'un programme d'intervention individuelle et celui d'aide aux organismes du milieu engagés dans le

développement de l'emploi. Ces programmes sont susceptibles de convenir à nos membres, en plus de supporter les interventions régionales, ce qui rend justice au profil du Québec.

La formation en entreprise et les femmes

L'AFEAS déplore la situation qui prévaut actuellement à cet égard. Suite au transfert de fonds attribués aux achats directs vers la formation sur mesure en établissement, l'accès des femmes à la formation professionnelle se trouve grandement diminué.

En effet, peu de petites entreprises où l'on retrouve un grand nombre de femmes proposent de la formation à leur personnel. Quant aux grandes entreprises, ce sont le plus souvent les membres du personnel cadre qui bénéficient de la formation offerte et, encore là, les femmes y sont trop souvent des exceptions.

Même si elle n'a pas été conçue à cette fin, la formation en entreprise s'avère injuste pour le développement de la main-d'oeuvre féminine.

Nous croyons que le développement de la main-d'oeuvre doit annexer à ses finalités le respect des principes d'égalité et d'équité envers les femmes. Il ne servirait à rien de progresser sur le plan de la main-d'oeuvre si, à la base des résultats, on ne retrouve pas le consensus social qui veut que les femmes accèdent au mieux-être collectif. Le développement de la main-d'oeuvre veut éventuellement dire création d'entreprises, promotion et meilleur salaire. Assurons-nous que les femmes profitent des retombées du développement.

Une de nos préoccupations est à l'effet d'enrayer la pauvreté chez les femmes. Comme mentionné précédemment, les inégalités de revenu et de statut compromettent leur sécurité économique. Il s'agit de passer aux actes plutôt que de se contenter d'anticiper le fardeau financier qui résultera de l'inéquité.

La représentativité

L'AFEAS, de concert avec plusieurs organismes féminins, a difficilement obtenu une reconnaissance de participation de représentantes des groupes de femmes aux structures actuellement mises en place dans le dossier de la formation professionnelle. Entre autres, la présence des femmes a été assurée aux tables Éducation/Main-d'oeuvre et Accueil/Références. D'autres avenues avaient été explorées, comme des sièges aux représentantes des groupes de femmes aux conseils d'administration des Commissions de formation professionnelle.

Dans son Énoncé, le ministre affirme qu'il "*s'assurera d'une représentation équitable des hommes et des femmes au sein du conseil d'administration de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre*". Nous croyons que ce n'est pas suffisant.

Nous demandons au ministre de tenir compte du texte qu'on retrouve au plan d'action en matière de condition féminine, soit "*d'assurer la participation de représentantes de groupes de femmes dans tout mécanisme de concertation établi par le gouvernement et prévoyant la présence des partenaires du milieu*". L'AFEAS tient à ce que les intérêts des femmes soient défendus avec ceux des syndicats ou des employeurs.

Des écueils à éviter

Le nouvel énoncé de politique pour la main-d'oeuvre veut sans aucun doute corriger des lacunes et combler des manques. Au moment où les règles du jeu sont rafraîchies, il est important de souligner ce que nous voulons éviter.

Nous désirons que le gouvernement évite les programmes à court terme qui ne mènent nulle part, les programmes qui sont davantage des miroirs aux alouettes que de véritables entrées sur le marché du travail. Nous ne voulons pas que les gens soient "occupés" à se former pour gonfler et embellir des

statistiques. Toute formation doit comporter un potentiel maximum d'entrée ou de développement sur le marché du travail. Il en va de la valeur du développement voulu et du rendement escompté.

Il faut aussi éviter de créer des ghettos de clientèles en formation. La spécificité des besoins d'aide et des approches n'excluent pas une diversité dans la clientèle. Il est bien connu en pédagogie que la motivation à apprendre vient autant des pairs que des programmes et des enseignants.

Quant aux ghettos d'emplois, ils sont à proscrire pour toutes les raisons qui amènent la société québécoise à souscrire aux principes d'égalité et d'équité.

Redisons que:

- l'espérance de vie des femmes;
- l'accroissement de leur période active et ce, jusqu'à l'âge de 65 ans;
- le fléchissement démographique qui engendre la nécessité d'utiliser les gens en place;
- la hausse de scolarité chez les femmes, souvent dans le domaine professionnel;
- la volonté qu'elles ont d'assurer elles-mêmes leur retraite pour ne pas s'en remettre aux autres.

Ce sont là autant de raisons pour reconnaître et encourager la main-d'oeuvre féminine.

CONCLUSION

En conclusion, nous sommes confiantes que l'énoncé de politique sur le développement de la main-d'oeuvre redresse la situation de la formation de la main-d'oeuvre pour ouvrir la voie à un réel et durable développement du marché de l'emploi.

De par les mutations sociales et démographiques, les femmes constituent un bassin de main-d'oeuvre de toute première importance. Elles sont la main-d'oeuvre grâce à laquelle la société québécoise peut se dire compétente et compétitive.

Souhaitons que le développement en vue soit pour les femmes une opportunité de plus, un progrès significatif dans leur vie.